


## AVIS IMPORTANT

### VEUILLEZ AFFICHER CET AVIS SUR VOTRE LIEU DE TRAVAIL

**Destinataires :** Coordonnatrices locales et présidentes d'unités de négociation du secteur hospitalier  
**Expéditeur :** Marie Kelly, Directrice générale/directrice de l'administration  
**Date :** Le 15 mai 2017  
**Objet :** **Candidatures pour l'Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier**



La convention collective centrale du secteur hospitalier viendra à échéance le 31 mars 2018. Il est donc temps d'amorcer le processus visant à élire une nouvelle Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier et de lancer un appel de candidatures parmi les membres des unités de négociation du secteur hospitalier.

Par conséquent, je suis ravi de vous faire parvenir les documents suivants :

- Formulaires de candidature et de curriculum vitæ
- Mandat - Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier
- Politique n° 18.6 Politique électorale des Équipes de négociation centrale/de groupe de l'AIIO

Pour être admissibles, une copie numérisée du formulaire de candidature et une copie Word du curriculum vitæ dûment remplis doivent être envoyées par courriel au bureau de la directrice générale/directrice de l'administration à [Nominations@ona.org](mailto:Nominations@ona.org) le **12<sup>er</sup> juin 2017, à 16 h 00 au plus tard**. Le nom de la candidate, son numéro de section locale et la charge à laquelle elle est candidate doivent être inscrits sur le curriculum vitæ.

Veillez noter la limite pour ce qui est de la longueur telle qu'elle est indiquée au paragraphe 11 de la politique électorale des Équipes de négociation centrale/de groupe de l'AIIO ci-jointe. De plus, afin de publier un article de 500 mots accompagné d'une photographie dans la publication préélectorale de l'AIIO et sur le site Web de l'AIIO, vous devez m'envoyer votre article le 12 juin 2017, à 16 h au plus tard. Veillez prendre note que les renseignements doivent être fournis en format MS Word. Veillez vous reporter à la politique électorale des Équipes de négociation centrale/de groupe de l'AIIO pour obtenir de plus amples détails sur les possibilités de communication de campagne.

On aura recours au vote en ligne (sur le site Web et/ou par téléphone) pour la présente élection. Des informations à cet égard seront envoyées à tous les membres du secteur hospitalier d'ici le **10 juillet 2017**. Les membres auront le droit de voter pour une candidate à une charge à temps plein et une candidate à une charge à temps partiel de leur région, à moins que l'une de ces personnes ou les deux aient été nommées par acclamation.

**La session d'orientation pour l'Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier doit se dérouler du 6 novembre au 10 novembre 2017. Les candidates élues doivent y assister.**

Il est également possible de télécharger le mandat de l'Équipe de négociation centrale du secteur hospitalier ainsi que les formulaires de candidature et de curriculum vitæ depuis le site Web de l'AIIO, à l'adresse [www.ona.org](http://www.ona.org).

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec Vicki Romaniuk, au 519-966-6350 ou au 1-800-387-5580, poste 5221 (sans frais) ou à l'adresse suivante : [vickir@ona.org](mailto:vickir@ona.org).